

Contre la liquidation de la DGFIP

Dénonçons par la grève les 96 suppressions de postes en Haute-Garonne !

Toulouse, le 7 janvier 2022

96 suppressions d'emplois en 2022, sur un effectif total de 1 730 agents, nous l'avons déjà écrit, c'est la suppression de 6 % de l'effectif des agents du département.

Comme à l'habitude, ce sont ceux que nous appelons depuis quelque temps les « rameurs » (les agents B et C) qui sont les premières victimes de ce massacre social (Cf. sur notre site local le tract post CT réseau : https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/tract_emplois_ctr_2022_def.pdf)

Ce sont ces collègues qui exécutent la grande majorité des tâches non télétravaillables, ce sont ces collègues qui effectuent l'essentiel des tâches de gestion et d'accueil.

La conséquence est la fermeture de services et le transfert de postes vers des plateformes industrielles qui ne sont qu'un cache-misère de plus d'un service public en complète déliquescence.

Les « accueils de proximité » sont le deuxième étage de la fusée de ce service public dit moderne, qui prétend rapprocher l'utilisateur de l'administration mais ne fait que positionner quelques points censés laisser chaque citoyen à moins de 30 minutes de l'administration fiscale.

Mais personne ne pose la question de savoir « à 30 minutes » de quoi ?

D'un accueil en mairie ou « Maison France Service » une à deux demi-journées par semaine ... D'un collègue qui, formé-e à la va-vite à répondre du mieux possible mais sommairement à des questions correspondant à une douzaine de métiers différents, et qui balade seul-e son lourd attirail de VRP d'une administration en cours de dissolution dans l'austérité budgétaire...

Le résultat des suppressions d'emplois qui se succèdent depuis des années et s'accroissent violemment cette année en Haute-Garonne est un service public de proximité dégradé au travers de la réduction des horaires d'accueil des services de pleine compétence, la suppression de l'encaissement du numéraire au 1er janvier 2022, l'abandon massif de la mission téléphone dans de nombreux services, des formations de plus en plus sommaires et souvent à distance (et cela a débuté bien avant la pandémie), l'externalisation des missions vers des plateformes délocalisées dans d'autres départements.



Ces suppressions sont aussi la conséquence de la fermeture progressive des trésoreries de proximité dont le transfert des emplois vers les services de gestion comptable (SGC) et services des impôts des particuliers (SIP) ne se fait jamais sans l'évaporation d'emplois de-ci de-là...

Nous savons également que les cadres A et cadres supérieurs, s'ils ne sont pas la cible principale des suppressions dans le département cette année, sont pleinement conscients que l'étau se resserre et que leurs possibilités d'évolution de carrière vont se fracasser sur le mur des suppressions d'implantations dans les territoires et le transfert de pans entiers de métiers vers des plateformes externalisables à l'envi. Leur situation « entre le marteau et l'enclume » dans des services exsangues rend leur mission de plus en plus ardue et il est temps, aussi, que, comme certains ont su le faire dans le passé, ils prennent leurs responsabilités en s'opposant fermement aux contre-réformes en cours. La grande vague qui s'annonce n'épargnera personne !

Nous estimons que nous ne pouvons laisser passer cette saignée dans nos emplois et nos missions en protestant par un simple rassemblement sous les fenêtres de notre directeur. Nous

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

avons choisi de permettre à l'ensemble des collègues d'exprimer par la grève leur rejet de toutes ces mesures mortifères pour nos métiers et la notion même de service public de proximité et de pleine compétence que les gouvernements successifs se sont acharnés à détruire dogmatiquement depuis 30 ans.

Cette initiative a été proposée sans succès en intersyndicale le 17 décembre et nous avons tout de même décidé de conserver cette possibilité d'expression forte des personnels. À notre sens, il est inadmissible de laisser l'administration supprimer autant d'emplois sans affirmer très fermement que nous ne l'acceptons pas.

Nous n'acceptons pas que les agents qui souhaiteront obtenir des mutations ne pourront plus les obtenir dans les années futures.

Nous n'acceptons pas le remplacement du statut de la Fonction publique par un code de la Fonction publique, sur le modèle du code du travail, qui ne garantira plus au citoyen la neutralité ni au fonctionnaire son indépendance du pouvoir politique dans l'exercice de son métier.

Nous n'acceptons pas la liquidation de la séparation ordonnateur-comptable, garante du contrôle des dépenses et des recettes publiques, pas plus que nous acceptons la réforme de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public. La CGT Finances publiques rappelle que seule la séparation ordonnateur-comptable est garante de la sincérité et l'honnêteté des comptes publics des collectivités et alerte sur le risque de privatisation de la fonction de comptable, en transmettant la mission vacante à des agences comptables.



Nous n'acceptons pas les conditions de travail que nous subissons : la mécanisation du travail, le travail dans l'urgence, la sensation du travail « vite fait, mal fait », le service dégradé à l'utilisateur, qui était la raison d'être primordiale de nos métiers.

Nous n'acceptons pas qu'un quart des usagers (cf. le rapport du 14 janvier 2019 du défenseur des droits) soient laissés au bord du chemin par une numérisation trop rapide et sans accompagnement de l'administration des Finances publiques, dans le but principal d'accélérer les suppressions d'emplois.



Nous n'acceptons pas que des dizaines de milliards d'euros de fraude fiscale perdurent chaque année, que le contrôle des fonds publics soit galvaudé, pendant qu'en pleine pandémie, des milliers de lits d'hôpitaux sont fermés et les classes de nos enfants continuent à être surchargées, les salaires des fonctionnaires augmentés de 1,2 % en 13 ans, les prisons surpeuplées, la justice abandonnée, Pôle emploi liquidé... Et nous vous laissons poursuivre la longue liste des services publics sacrifiés sur l'autel de la sacro-sainte « baisse de la dépense publique », quoi qu'il en coûte pour la vie quotidienne de la population.

La CGT viendra à votre rencontre sur un maximum de sites pour discuter de cette initiative et de tous les sujets que vous souhaitez aborder.

Tous et toutes en grève le 13 janvier 2022 pour dire NON à l'inacceptable liquidation de nos missions et de nos emplois

Rendez-vous à 10h00 devant la préfecture (une audience sera demandée au préfet), d'où nous partirons en manifestation vers la direction régionale rue des Lois

Rassemblement à 12h00 rue des Lois pour interpeler le directeur